13-A0U-2003 Réception d'un Avis de modification(s) à une étiquette.□ Voir ci-dessous pour la/les modification(s).

2002/2003 CONTENANT

EXPEDITE

HERBICIDE CONTRE LES MAUVAISES HERBES – FEULLES LARGES

Spécialement conçu pour les pulvérisateurs Nomix

INDUSTRIEL

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI

AVERTISSEMENT IRRITANT POUR LES YEUX

NO. D'ENREGISTEMENT 21980 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE: 2,4-D (présent comme isooctyl ester) 60 grammes/litre

isomère-d MCPP (présent comme ester) 126 grammes/litre

LIRE ÉTIQUETTE ET DÉPLIANT AVANT UTILISATION (English on reverse)

Agent Canadien: Plant Products Co Ltd 314 Orenda Road Brampton Ontario L6T 1G1

Tel: (905) 793 7000 Fax: (905) 793 9157 Avis de modification

Nomix Chipman Limited

N2N Enviro Limited

Portland Building Portland Street Staple Hill Bristol BS16 4PS

RÉ-ÉTIQUETAGE ET REMBALLAGE INTERDITS

En cas d'urgence, appeler le jour ou la nuit, à frais virés: CANUTEC......(613) 996-6666

Lire L'AVIS avant l'achat ou l'usage. Si les conditions de l'avis sont inacceptaables, retourner aussitôt le contenant sans l'ouvrir.

Expedite TM est une marque de commerce de Nomix Plc du Royaume-Uni.

ATTENTION!

Tenir hors de la portée des enfants.

IL EST NOCIF D'AVALER OU D'INHALER LE PRODUIT. PEUT CAUSER UNE IRRITATION AUX YEUX OU À LA VOIE RESPIRATOIRE.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Évitez de respirer les vapeurs ou les embruns.

Se laver avec de l'eau et du savon et après manipulation.

ÉQUIPMENT ET VÊTEMENTS DE PROTECTION

Lors de la manipulation du concentré (raccordement, application, réparation ou nettoyage), porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et chaussures, et se protéger les yeux (masque couvrant le visage et lunettes protectrices) Rincer les gants avant de les quitter.

PRÉCAUTIONS À OBSERVER PAR L'UTILISATEUR

- Porter des vêtements protecteurs propres et lavés quotidiennement.
- Rincer les gants avant de les quitter.
- Se laver les mains avant de manger, boire, fumer ou aller aux toilettes.
- Si l'herbicide s'infiltre dans les vêtements, les quitter immédiatement; puis bien se laver et mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matériels absorbants saturés ou extrêmement contaminés par ce concentré de produit.
- Après avoir utilisé ce produit quitter les vêtements et les laver séparément, bien se laver les mains et la peau exposée à l'eau et au savon. Suivre les consignes du fabricant pour le nettoyage de l'équipement et des vêtements de protection. À défaut d'instructions de lavage, utiliser eau chaude et détergent. Ne pas laver l'équipement personnel de protection avec le linge de la maison.
- Après le travail, quitter les vêtements et se doucher à l'eau et au savon.

PREMIERS SOINS : CONTACT AVEC LES YEUX - rincer immédiatement à grande eau durant au moins 15 minutes. Faire appel à une assitance médicale et contacter un centre anti-poison.

INHALATION - amener la personne au grand air. Si elle ne respire pas, lui donner la respiration artificielle, préférablement bouche à bouche. Faire appel à une assitance médicale et contacter un centre anti-poison.

INGESTION – NE PAS FAIRE VOMIR. Boire immédiatement beaucoup d'eau. Appeler un médecin. Contient des dérivées de pétrole. NE RIEN FAIRE AVALER À UNE PERSONNE INCONSCIENTE.

TENIR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES HORS DES SECTEURS TRAITÉS JUSQU'À CE QUE LE FEUILLAGE AIT SÉCHÉ.

Ne pas appliquer directement à toute étendue d'eau. Ne pas contaminer l'eau lorsqu'on élimine les restes ou qu'on nettoie l'équipement.

DANGER PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Ne pas utiliser ou entreposer près d'une source de chaleur ou de la flamme.

Utiliser uniquement dans un endroit bien aéré.

En cas d'INCENDIE: asperger d'eau, de mousse carbonique, de poudre chimique ou de CO₂. Porter un habit protecteur complet et utiliser un appareil de respiration à bonbonne.

Appliquer ce produit UNIQUEMENT au moyen de pulvérisateurs Expedite conçus à cette fin. NE PAS CONSERVER CE PRODUIT EN UTILISANT QUELQU'AUTRE TYPE DE CONTENANT.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Ne pas contaminer la semence et la nourriture humaine ou animale.

Conserver le produit entre 0° C et 38° C dans son contenant original, entreposé dans un endroit sûr et bien ventilé, loin des sources de chaleur et de la flamme.

Éponger les petites quantités à l'aide d'argile absorbante.

Respecter les directives et règlements provinciaux concernant tout nettoyage supplémentaire des contenants avant leur élimination. Rendre les contenants vides inutilisables.

Éliminer les contenants conformément aux lois et règlements provinciaux.

Pour avoir des informations sur l'élimination de produit inutilisé et indésirable et sur le nettoyage en cas de renversement, contacter le bureau régional des règlements ou le fabricant.

AVIS

La garantie du vendeur est limitée aux conditions énoncées sur l'étiquette; ainsi, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et il accepte le produit à cette condition.

À L'ATTENTION DE L'USAGER – Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi indiqué dans le présent livret. L'emploi d'un tel produit dans des conditions non sécuritaires constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

EXPEDITE

HERBICIDE CONTRE LES MAUVAISES HERBES – FEULLES LARGES

Spécialement conçu pour les pulvérisateurs Nomix

INDUSTRIEL

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI

AVERTISSEMENT IRRITANT POUR LES YEUX

NO. D'ENREGISTEMENT 21980 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE: 2,4-D (présent comme isooctyl ester) 60 grammes/litre

isomère-d MCPP (présent comme ester) 126 grammes/litre

LIRE ÉTIQUETTE ET DÉPLIANT AVANT UTILISATION (English on reverse)

Agent Canadien: Plant Products Co Ltd 314 Orenda Road Brampton Ontario L6T 1G1 Tel: (905) 793 7000

Fax: (905) 793 7000

Nomix-Chipman Limited Portland Building Portland Street Staple Hill Bristol BS16 4PS

RÉ-ÉTIQUETAGE ET REMBALLAGE INTERDITS

En cas d'urgence, appeler le jour ou la nuit, à frais virés: CANUTEC......(613) 996-6666

Lire L'AVIS avant l'achat ou l'usage. Si les conditions de l'avis sont inacceptaables, retourner aussitôt le contenant sans l'ouvrir.

Expedite TM est une marque de commerce de Nomix Plc du Royaume-Uni.

ATTENTION!

Tenir hors de la portée des enfants.

IL EST NOCIF D'AVALER OU D'INHALER LE PRODUIT. PEUT CAUSER UNE IRRITATION AUX YEUX OU À LA VOIE RESPIRATOIRE.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Évitez de respirer les vapeurs ou les embruns.

Se laver avec de l'eau et du savon et après manipulation.

ÉQUIPMENT ET VÊTEMENTS DE PROTECTION

Lors de la manipulation du concentré (raccordement, application, réparation ou nettoyage), porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et chaussures, et se protéger les yeux (masque couvrant le visage et lunettes protectrices) Rincer les gants avant de les quitter.

PRÉCAUTIONS À OBSERVER PAR L'UTILISATEUR

- Porter des vêtements protecteurs propres et lavés quotidiennement.
- Rincer les gants avant de les quitter.
- Se laver les mains avant de manger, boire, fumer ou aller aux toilettes.
- Si l'herbicide s'infiltre dans les vêtements, les quitter immédiatement; puis bien se laver et mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matériels absorbants saturés ou extrêmement contaminés par ce concentré de produit.
- Après avoir utilisé ce produit quitter les vêtements et les laver séparément, bien se laver les mains et la peau exposée à l'eau et au savon. Suivre les consignes du fabricant pour le nettoyage de l'équipement et des vêtements de protection. À défaut d'instructions de lavage, utiliser eau chaude et détergent. Ne pas laver l'équipement personnel de protection avec le linge de la maison.
- Après le travail, quitter les vêtements et se doucher à l'eau et au savon.

PREMIERS SOINS : CONTACT AVEC LES YEUX - rincer immédiatement à grande eau durant au moins 15 minutes. Faire appel à une assitance médicale et contacter un centre anti-poison.

INHALATION - amener la personne au grand air. Si elle ne respire pas, lui donner la respiration artificielle, préférablement bouche à bouche. Faire appel à une assitance médicale et contacter un centre anti-poison.

INGESTION – NE PAS FAIRE VOMIR. Boire immédiatement beaucoup d'eau. Appeler un médecin. Contient des dérivées de pétrole. NE RIEN FAIRE AVALER À UNE PERSONNE INCONSCIENTE.

TENIR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES HORS DES SECTEURS TRAITÉS JUSQU'À CE QUE LE FEUILLAGE AIT SÉCHÉ.

Ne pas appliquer directement à toute étendue d'eau. Ne pas contaminer l'eau lorsqu'on élimine les restes ou qu'on nettoie l'équipement.

DANGER PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Ne pas utiliser ou entreposer près d'une source de chaleur ou de la flamme.

Utiliser uniquement dans un endroit bien aéré.

En cas d'INCENDIE: asperger d'eau, de mousse carbonique, de poudre chimique ou de CO₂. Porter un habit protecteur complet et utiliser un appareil de respiration à bonbonne.

Appliquer ce produit UNIQUEMENT au moyen de pulvérisateurs Expedite conçus à cette fin. NE PAS CONSERVER CE PRODUIT EN UTILISANT QUELQU'AUTRE TYPE DE CONTENANT.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Ne pas contaminer la semence et la nourriture humaine ou animale.

Conserver le produit entre 0° C et 38° C dans son contenant original, entreposé dans un endroit sûr et bien ventilé, loin des sources de chaleur et de la flamme.

Éponger les petites quantités à l'aide d'argile absorbante.

Respecter les directives et règlements provinciaux concernant tout nettoyage supplémentaire des contenants avant leur élimination. Rendre les contenants vides inutilisables.

Éliminer les contenants conformément aux lois et règlements provinciaux.

Pour avoir des informations sur l'élimination de produit inutilisé et indésirable et sur le nettoyage en cas de renversement, contacter le bureau régional des règlements ou le fabricant.

AVIS

La garantie du vendeur est limitée aux conditions énoncées sur l'étiquette; ainsi, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et il accepte le produit à cette condition.

À L'ATTENTION DE L'USAGER – Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi indiqué dans le présent livret. L'emploi d'un tel produit dans des conditions non sécuritaires constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Ce produit est un herbicide sélectif de postémergence contre les plantes à feuilles larges spécialement conçu pour être appliqué au moyen du seul appareil Expedite. Il réprime plusieurs mauvaises herbes à feuilles larges qui croissent parmi les herbes fines ou grossières de la pelouse.

Ce produit contient les herbicides 2,4-D et MCPP. Son usage est recommandé pour les herbes de pelouse qui tolérent les produits à base phénoxyacétique, comme la fétuque élevée, le turin de prés et les espèces semblables. Ce produit pourrait causer un jaunissement temporaire ou des dommages à l'agrostide et à la fétuque rouge. Ne pas appliquer aux pelouses de trèfle.

Ce produit est recommandé pour le contrôle de mauvaises herbes à feuilles larges dans les zones commerciales, ou industrielles, telle les aéroports, les terrains de golf, les routes et leurs emprises, les usines et autre installations industrielles, les terrains utilisés par les institutions, les cours à bois, les terrains municipaux, les pépinières, les pelouses, les terrains récréatifs (notamment les pistes d'athlétisme, les parcs, les terrains de jeu), les installations d'entreposage de produits pétroliers, les pipelines, les lignes de transmission, les lignes téléphoniques et les endroits ou les services d'utilité publique ont des servitudes de passage.

INTERVALLES PRÉ-MOISSON

- Attendre 7 jours au moins après l'application avant de laisser les animaux laitiers paître dans les champs
- Attendre 30 jours au moins après l'application avant de moissonner le fourrage ou de couper le foin
- Retirer les troupeaux producteurs de viande des champs traités au moins 3 jours avant l'abbatage

INTERVALLES DE RE-ENTRÉE

N'autoriser personne (sauf la personne responsible de l'application), ni les animaux domestiques, dans la zone traitée pendant qu'à lieu l'application. Attendre que la pulvérisation soit parfaitement sèche avant de pénétrer dans les zones traitées.

Éviter la pulvérisation ou la dérive sur les plantes vulnérables car ce produit peut endommager les fleurs, les arbustes, les légumes, les vignes, les arbres frutiers et les autres récoltes ou plantes utiles. NE PAS UTILISER CE PRODUIT POUR RÉPRIMER LES MAUVAISES HERBES DANS LES JARDINS DE FLEURS OU DE LÉGUMES, NI AUTOUR DES PLANTES ORNEMENTALES.

Lorsque la température ambiante dépasse 30 °C le jour d'application ou s'il y a un vent assez fort, la pulvérisation près des plantes vulnérables est plus susceptible de produire une dérive et des dommages éventuels aux plantes utiles.

Ne pas pulvériser sur la pelouse si l'on veut y conserver le trèfle.

Ne pas appliquer aux nouvelles pelouses avant qu'elles soient bien établies ou avant plusieurs tontes.

Un chevauchement des bandes de pulvérisation peut accroître les risques de dommages à la pelouse.

MAUVAISES HERBES CONTRÔLÉES

Lorsqu'on l'applique de la façon indiquée, ce produit CONTRÔLE plusieurs mauvaises herbes à feuilles larges, des annuelles ou des vivaces, notamment:

Amaranthe

Amaranthus spp.

Bourse-à-pasteur

Capsella bursa pastoris

Chardon des champs

Cirsium arvense

Chénopode blanc (Chou gras)

Chenopodium album

Herbe à la puce

Rhus radicans

Lierre terrestre

Glechoma hederacea

Liondent d'automne

Leotodon autumnalis

Lupuline

Medicago lupulina

Marguerite blanche

Chrysanthemum leucanthemum

Orpin âcre

Sedum acre

Patience à feuilles obtuses

Rumex obtusifolius

Patience crépue

Rumex crispus

Pâquerette vivace

Bellis perennis

Petite herbe à poux

Ambrosia artemisiifolia

Pissenlit

Taraxacum officianele

Plantain majeur

Plantago major

Plantain lancéolé

Plantago lanceolata

Prunelle vulgaire

Prunella vulgaris

Renoncule

Ranunculus spp.

Renouée des oiseaux

Polygonum aviculare

Sabine à feuilles de serpolet

Arenaria serpyllifolia

Spargoute des champs

Spergula arvensis

Stellaire à feuilles de graminées

Stellaris graminea

Trèfle

Trifolium spp.

Véronique

Veronica spp.

MODE D'EMPLOI

Ne pas pulvériser par avion.

Pour le contrôle total ou partiel des mauvaises herbes énumerées sur la présente étiquette, appliquer le produit conformément aux taux de débit indiqués dans le tableau ci-dessous. Appliquer uniformément au moyen d'un pulvérisateur Expedite.

Avant la pulvérisation ou durant le calibrage, il faut purger la lance pour en retirer l'air emprisonné. Pour cela, régler la tête à G+ et presser la détente jusqu'à ce que l'air soit complètement sorti. Lorsqu'on purge la tête de la lance, la tenir au-dessus de la poignée mais en-dessous du niveau du produit dans le contenant.

Choisir les points de calibrage de l'appareil à l'aide du tableau de taux de débit Expedite Set'n'Spray illustré ci-dessous. Les lettres suivies d'un chiffre (ex: A0....E1) représentent des points de calibrage de l'appareil selon des gammes de taux d'application recommandées pour ce produit. Lors de la première utilisation de l'appareil ou lorsqu'un

calibrage précis est requis, utiliser les unités Multi Flow indiquées dans le tableau de taux de débit. Voir la section "CALIBRAGE" de cette étiquette pour plus de précisions sur le mode de calibrage.

Le tableau des taux indique une gamme de taux pour un ensemble donné de paramètres d'application. Utiliser le point le plus bas contre les mauvaises herbes courtes et en pleine croissance. Utiliser le point le plus élevé contre les espèces difficiles à réprimer et les mauvaises herbes denses, vivaces ou arrivées à maturité.

Une fois la tête de l'appareil calibrée au point désiré, régler la vitesse de l'épandeuse centrifuge selon la largeur de bande désirée. (Utiliser une épandeuse carrée pour des bandes < 60 cm, l'épandeuse crénelée pour une bande > 60 cm). Appliquer le produit selon la vitesse de marche souhaitée.

Durant l'application, avancer continuellement avec la tête de la lance à la vitesse choisie afin d'éviter un excès de produit ou des dommages à la pelouse.

CALIBRAGE

- 1. Calibrer le pulvérisateur Expedite avant chaque séance de pulvérisation.
- 2. Déterminer la vitesse de marche et la largeur de la bande.
- 3. Repérer l'intersection de la vitesse de marche et de la largeur de la bande sur le guide de calibrage.
- 4. Lire le nombre d'unités de Multi Flow^{mc} à l'intersection de la vitesse et de la largeur.
- 5. Raccorder le contenant de pesticide au pulvérisateur et amorcer le système afin d'en purger l'air. Pour amorcer le système, tenir la tête de la lance au-dessus de la poignée mais en dessous du contenant de pesticide.
- 6. Une fois l'amorçage terminé, raccorder le récipient de calibrage Expedite au pulvérisateur Expedite. Enlever l'épandeuse, si raccordée.
- 7. Abaisser à la position de pulvérisation la tête de la lance raccordée au récipient de calibrage. Presser la détente pendant que l'appareil est en circuit et recueiller le pesticide durant 30 secondes.
- 8. Vérifier la quantité du produit recueillie en tournant à l'envers le récipient de calibrage qui reste raccordé au pulvérisateur; lire le niveau. La quantité du produit accumulée devrait se ranger entre les valeurs sélectionnées pour contrôler des mauvaises herbes spécifiées.
- 9. Soulever le bout de la lance au-dessus de la tête en tenant le récipient de calibrage à l'envers; presser la détente assez longtemps pour que le pesticide regagne la lance.
- 10. Répéter le processus en changeant le montage Multi-Flow de la tête de la lance, jusqu'à ce que l'on recueille la quantité déterminée.

TABLEAU DES TAUX DE DÉBIT HERBICIDE EXPEDITE CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES

Largeur de la bande (cm)	Taux de débit de l'accessoire Multi Flow durant 30 secondes, à différentes vitesses			
bande (CIII)	2.4 km/hr	3.2 km/hr	4.0 km/hr	4.8 km/hr
	(1.5 mph)	(2.0 mph)	(2.5 mph)	(3 mph)
15	A1**	A1	A1	A1
	4 to 5	6 to 7	7 to 8	8 to 10
23	A1	A2	A2	A3
	6 to 8	8 to 11	9 to 14	11 to 16
30	A2	A3	A5	B1
	7 to 11	10 to 15	12 to 18	14 to 22
38	A3	A5	B1	В3
	9 to 14	12 to 18	15 to 22	18 to 27
46	A4	B1	В3	B5
	11 to 16	15 to 22	18 to 27	22 to 32
53	A5	B2	B5	C2
	12 to 19	17 to 25	21 to 31	25 to 38
60	B1	В3	C1	C3
	14 to 21	19 to 28	23 to 35	29 to 42
90	B5	C3	D1	D4
	21 to 32	29 to 42	35 to 53	42 to 64

^{*} Chaque unité de Multi-Flow est égale à 0,8 ml.

Les pointes de calibrage ci-dessus résultent en un épandage de 10 à 14 L de produit (1,86 à 2,60 kg d'équivalent acide)/ha

MOMENT DE L'APPLICATION

Appliquer aux mauvaises herbes en pleine croissance, du printemps jusqu'au début de l'automne. A défaut d'une irrigation suffisante, ne pas appliquer pendant les longues périodes chaudes ou sèches. Ne pas vaporiser le produit s'il y a du vent, car la dérive de l'embrun pourrait endommager des plantes à feuilles larges désirables.

FRÉQUENCE MAXIMUM D'APPLICATION SUR LE GAZON

Pour le bon entretien de pelouse/gazon, deux applications par an sont normalement adéquates par site de traitement. Ceci n'inclut pas le traitement partiel.

^{**} Les lettres réfèrent à la graduation marquées sur les buses aux fins de calibrage du jet.

mcMULTI FLOW est une marque de commerce de Nomix Plc du Royaume-Uni

NETTOYAGE DE L'ÉQUIPMENT

Le pulvérisateur Expedite doit être nettoyé après chaque application et avant le remisage au moyen de la Solution de Nettoyage Expedite afin d'en enlever tout résidu de pesticide. Si l'on ne nettoie pas adéquatement le pulvérisateur, il peut se détériorer ou endommager la végétation lors des traitements subséquents. Après un nettoyage soigné le pulvérisateur peut servir à l'application d'autres produits pour lesquels cet appareil est spécialement conçu.

Les résidus du nettoyage du pulvérisateur non réutilisables ou impossibles à traiter chimiquement doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux ou provinciaux pertinents. À cette fin, consulter la section "Entroposage et élimination" de cette étiquette.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))